Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> ***Pôle de Buchy*** > Siège social
252, route de Rouen, 76750 BUCHY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 06 octobre 2026

Nombre de Conseillers : ***85***

En exercice : ***85***

Titulaires présents : ***68***

Suppléants présents : ***5***

Pouvoirs : ***10***

Nombre de votants ***: 83***

Numéro
2026-10-06-192

Point de l'ordre du jour
10

Objet
Développement Économique – Avenant n°1 à la convention avec INITIATIVE ROUEN – Autorisation signature.

Date de convocation
28 septembre 2026

Affichage de la convocation
28 septembre 2026

Rapporteur
Monsieur BONHOMME

L'an deux mil vingt-six, le 06 octobre, à 18h00, se sont réunis aux Halles de Ry, sous la Présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Géraldine SAHUT est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Titulaires présents :
M. GRIPON Cyrille, M. BEAU Marc, Mme HUNKELER Christine, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. PICARD Philippe, M. TREGUIER Gaëtan, M. ABRAHAM Jean-Marc, M. TIHI Frédéric, Mme DURAME Delphine, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. LEBOUCHER Denis, M. GUTIERREZ Denis, Mme LEMOINE Viviane, M. VINCENT Philippe, M. ALIX Dominique Mme CARON Christèle, M. LEFEBVRE Joël, M. CORDIER Julien, M. OLIVIER Alain, M. DU MESNIL François-Régis, M. PIGNE Christophe, Mme THIERRY Nathalie, M. GAMELIN Fabrice, M. QUÉRUEL Tony, M. BODIN Alexandre, M. GUEVILLE Roland, M. OCTAU Nicolas, M. VAUCLIN Michel, M. BOY Vincent, M. VALLEE Philippe, M. POYEN Jean-Luc, M. EDDE Jean-Marie, M. LEGER Bruno, M. VANDERPERT Thierry, M. PETIT Jacques, M. ARLAY François, M. GOSSE Emmanuel, M. FREMONT Philippe, Mme GERVAIS Aurélie, M. BONHOMME Patrice, Mme CLABAUT Anne-Sophie, M. GIORDANO Stéphane, Mme LECOUTEY-VIEL Nadine, M. TAILLEUR Romain, Mme LANGLOIS Annick, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elizabeth, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, Mme FAKIR Valérie, M. HERBET Éric, M. PIERZO Denis, M. SIBBILLE Baptiste, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. GLÜCK Julien, M. LOISEL Yves, M. LEBAN Arnaud, Mme HEBERT Catherine, M. FOULDRIN Gaël, M. BURETTE Alain, M. DUPUIS François, M. MORISSE Jean-Luc, M. BERTRAN Eric, M. MOLMY Georges,

Suppléants présents :
M. LAMBART Guillaume, M. LALMANT Hervé, M. LEFORT Daniel, Mme LEBOULANGER Véronique, M. VOISIN Dominique,

Membres excusés et représentés par pouvoir :
M. BOUTET Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme DURAME Delphine,
M. de LAMAZE Edouard a donné pouvoir à M. HERBET Éric,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à Mme PRIEUX Isabelle,
Mme PRIEUX Isabelle a donné pouvoir à M. BONHOMME Patrice,
M. RENARD Guillaume a donné pouvoir à M. GOSSE Emmanuel,
M. DIAS FERREIRA Baptiste a donné pouvoir à Mme THIERRY Nathalie,
M. BERTRAM Xavier a donné pouvoir à M. LOISEL Yves,
Mme MARTIN DIT LATOUR Fabienne a donné pouvoir à M. TAILLEUR Romain,
Mme TRAVERS Myriam a donné pouvoir à Mme CLABAUT Anne-Sophie,
Mme BASTIEGE Brigitte a donné pouvoir à M. MORISSE Jean-Luc,

Membre absents excusés :
Mme BOURGUIGNON Sandrine, Mme MOHN Marie-Gabrielle, Mme BILLARD Capucine, Mme LÉCAUDÉ Fabienne, Mme LAMBARD Stéphanie, M. AVENEL Éric, M. FLAUTRE Patrick,

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Patrice BONHOMME, Vice-Président en charge du développement économique, qui rappelle que la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin (CCICV) a adhéré à l'association INITIATIVE ROUEN via la signature d'une convention en juillet 2024.

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-192-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

Celle-ci a pour objectif d'accompagner gratuitement les créateurs et les repreneurs d'entreprises.

Ses missions sont les suivantes :

- Accompagnement dans l'élaboration de la structuration financière de leur projet ;
- Appui aux financements : la validation du projet par le Comité de Parrainage de l'association favorise l'accès aux dispositifs financiers notamment le prêt d'honneur d'INITIATIVE ROUEN (prêt sans intérêt ni garantie personnelle) ;
- Suivi post création / reprise.

Les coûts inhérents à cette adhésion comprennent :

- Adhésion annuelle : 1 000 € /an
- Subvention de 1 200 € en fonctionnement par entreprise aidée (sauf pour celles dont l'activité est liée à la petite enfance type MAM, crèches, micro-crèches…) sur le territoire de la CCICV dans la limite de 5 dossiers / an, soit maximum 6 000 € / an (destinée au fonctionnement de l'association)

Monsieur BONHOMME indique que le nombre de dossiers ayant bénéficié d'une aide sur le territoire de la CCICV a sensiblement augmenté ces derniers mois.

Après un seul projet financé en 2024 et deux en 2025, dix ont déjà été accompagnés en 2026 et plusieurs sont à l'étude. De plus, ils témoignent d'une réelle diversité, tant par la variété des activités concernées que par leur répartition sur plusieurs communes du territoire.

Cette dynamique traduit le développement de l'intervention d'INITIATIVE ROUEN pour la CCICV et justifie ainsi l'augmentation de sa participation, afin de poursuivre et d'accélérer l'accompagnement des initiatives économiques locales.

Il est donc proposé de renforcer le soutien financier de la CCICV à INITIATIVE ROUEN en élevant le nombre maximum de dossiers financés par an à 10, au lieu de 5 actuellement.

Vu :

- ✓ L'arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2016, portant création de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin ;
- ✓ L'arrêté préfectoral en date du 8 mars 2019 et son annexe modifiant les statuts de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin ;
- ✓ Le projet d'avenant n°1 à la convention avec INITIATIVE ROUEN ;
- ✓ L'avis favorable de la Commission Attractivité en date du 14 septembre 2026 ;

Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention avec INITIATIVE ROUEN ainsi que tous les actes y afférents ;
- D'autoriser le versement d'une subvention de 1 200 € en fonctionnement à INITIATIVE ROUEN par dossier financé sur le territoire de la communauté de communes (sauf pour les dossiers dont l'activité est liée à la petite enfance type MAM, crèches, micro-crèches…), dans la limite de 10 dossiers /an soit 12 000 € /an maximum ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à engager les dépenses correspondantes, ainsi que leur imputation sur le BP 2026 aux comptes 6281 et 65748 (fonctionnement).

Type de scrutin	Ordinaire
Nombre de votants	83
Suffrages exprimés	83
Abstention – Refus de prendre part au vote, …	0
Majorité Absolue	42
Votes pour	83
Votes contre	0

Pour ampliation conforme,
Le Président de la CCICV,
Éric HERBET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Inter-Caux-Vexin
Siège Social
252 Route de Rouen
76750 BUCHY

Le secrétaire de séance
Géraldine SAHUT

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20261006-2026-10-06-192-DE
Date de télétransmission : 14/10/2026
Date de réception préfecture : 14/10/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr